

Sarah Bernhard à Lausanne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **20 (1882)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186878>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

Sarah Bernhard à Lausanne.

On a sans doute été frappé du mouvement considérable, du va-et-vient continu qui a eu lieu, depuis une quinzaine de jours, dans les magasins de MM. Tarin et Dubois, l'un et l'autre dépositaires des billets de théâtre. A quelque moment de la journée que vous entriez chez eux, vous les entendez répondre aux mêmes questions posées par des centaines de personnes, qui, pour la plupart, demandent l'impossible. Jamais ces messieurs n'ont entendu plus de choses aimables, jamais leurs clients n'ont mis tant de douceur dans la voix pour obtenir une faveur... Mais, hélas, il n'y a guère de faveurs que pour les actionnaires. Chose juste, après tout; c'est là, à peu de chose près, le seul avantage qu'ils retirent des titres dont ils sont porteurs et grâce auxquels le théâtre a été fondé. Du reste, il ne s'agit ici que d'une rare exception; dans les temps ordinaires, il y a toujours suffisamment de places.

Enfin, écoutons un peu le dialogue auquel donne lieu la grande actrice qui nous promet deux représentations :

— Votre serviteur, monsieur, auriez-vous l'obligeance de me donner deux pourtours.

— Etes-vous actionnaire ?

— Non, monsieur, pas précisément.

— Alors c'est impossible... Venez plus tard, lorsque les actionnaires seront servis.

— Croyez-vous qu'il y aura quelque chance?...
 Un autre :

— Mille pardons, monsieur, vous êtes assailli, fatigué, je le vois; bien fâché de vous déranger. Reste-t-il un bon pourtour ?

— Désolé, je viens de vendre les deux derniers.

— Fatalité!... si j'étais venu plus tôt!

Un autre :

— Monsieur, s'il vous plaît, ma femme aimerait tant voir Sarah Bernhard... On lui a dit qu'il n'y avait qu'une Sarah et qu'il fallait l'entendre...

Un autre :

— Cher, monsieur, j'ai la persuasion que si vous le vouliez bien je pourrais encore avoir une place, quoi qu'il n'y en ait plus.

— Je regrette, madame, tenez, voyez plutôt... tout est biffé sur le tableau tant pour *Frou-Frou* que pour *Adrienne*.

— C'est vrai.... c'est vrai; cependant regardez bien s'il n'y a pas moyen.... Tenez, l'esca-

lier, les couloirs, une corniche, le lustre, quoique ce soit, assis ou debout, peu m'importe.... je paierai ce qu'il faudra.

Un bas bleu survient et interrompt :

— Comment! on m'assure que tout est pris; cela n'est pas possible.... Monsieur, vous êtes si aimable, une petite exception, je vous prie. Vous savez, n'est-ce pas, comme j'aime les artistes, comme j'ai toujours protégé les beaux arts.... Je ne puis absolument pas manquer l'occasion d'entendre cette fée, cette femme adorable, qui n'a pas eu de rivale, qui n'en aura jamais.... Ah! que c'est ennuyeux.... Mais je suis sûr que parmi ces places, il y en a qui sont prises par des gens qui n'y comprendront rien du tout, qui ne sauront pas apprécier ce talent.... Ne pourriez-vous pas les engager à laisser la place aux connaisseurs.... voyez donc un peu, monsieur, vous êtes si bon!

Eh bien, nous comprenons cet engouement du public, car, ainsi qu'on vient de le dire, il n'y a qu'une Sarah Bernhard. Le talent de cette artiste est si supérieur, que nous nous contentons de l'admirer et laissons à d'autres mieux qualifiés que nous le soin de le décrire. Voici les réflexions qu'il a suscitées dernièrement à un auditeur des plus autorisés, après une représentation d'*Hernani* :

Cette adorable charmeuse, prête aux vers du poète, déjà si harmonieux, des accents et des modulations d'une douceur infinie, qui remplissent l'oreille de sonorités exquises et en font la plus délicieuse mélodie que l'on puisse entendre. Elle vibre non pas comme une harpe éolienne dans la pureté de ses sons ravissants, mais comme une créature vivante. Il y a dans ce talent l'étincelle qui se communique à l'âme des spectateurs. On est séduit et passionné. C'est un courant magnétique. On ne peut rester indifférent. Le fluide paralyse toute résistance, dissipe toute préoccupation et vous tient quand même sous le charme attractif d'un véritable enchantement.

Il y a dans le drame d'*Adrienne Lecouvreur*, que nous aurons la bonne fortune d'entendre, des scènes qui nous permettront d'apprécier toutes les ressources de cette incomparable artiste. On peut citer entr'autres celle où Adrienne meurt dans les bras de son amant après une admirable agonie qui remplit à elle seule tout le cinquième acte.

On assure que Sarah Bernhard, désireuse de recueillir toutes les impressions qui peuvent contribuer au progrès de l'art dramatique, a fait de nombreuses visites dans les hôpitaux de Paris pour

assister à l'agonie des mourants. On raconte à ce sujet que l'éminente tragédienne, se présentant un soir à l'Hôtel-Dieu, le médecin de service lui indiqua d'un geste significatif le lit n° 11. Sarah Bernhard s'inclina et alla s'asseoir silencieusement au chevet d'une jeune femme qui se mourait. L'agonisante avait les yeux fermés en ce moment; tout à coup elle les ouvrit et, en apercevant la visiteuse vêtue de noir, aux traits pâles, aux grands yeux expressifs, elle parut prise d'une terreur indicible, et étendant ses deux bras décharnés vers l'artiste, comme pour la repousser, elle s'écria d'une voix déchirante :

— Ah je te connais, apparition terrible; tu es l'ange de la mort; mais moi je suis trop jeune, je ne veux pas mourir, éloigne-toi !

Sarah Bernhard fut, dit-on, vivement impressionnée à l'ouïe de ces dernières paroles de l'agonisante.

Sarah Bernhard est née à Paris en 1847.

Jeudi 9 février, *Frou-Frou*.

Vendredi 10, *Adrienne Lecouvreur*.

L'huile, la chandelle et le gaz.

En présence des travaux qui se poursuivent actuellement pour le perfectionnement de l'éclairage électrique et des merveilleuses expériences faites dans la dernière exposition d'électricité à Paris, il est curieux de jeter un coup d'œil en arrière pour voir un peu ce qu'étaient les moyens d'éclairage à l'origine. Nous empruntons pour cela quelques détails à un superbe et récent ouvrage, appelé sans doute à un grand succès : *La lumière électrique, son histoire, sa production et son emploi*, par MM. Alglave et Boulard, édité chez MM. Firmin Didot et Cie, à Paris.

Les graisses et les matières oléagineuses ont été employées comme moyen d'éclairage par les peuples les plus anciens; même chez les nations les plus civilisées de l'antiquité, ce mode d'éclairage avait conservé une forme presque aussi barbare que chez les tribus sauvages. La lampe d'un empereur romain n'était pas beaucoup moins désagréable ni moins fumeuse que le tison de bois résineux avec lequel s'éclairaient les premiers hommes connus. Cette lampe consistait en un vase rempli d'huile où trempait une grosse mèche tordue dont le bout se relevait pour se reposer sur le bord du vase.

Les paysans arriérés ont conservé la lampe classique en perfectionnant un peu le bec pour mieux garantir la mèche contre le risque de se noyer dans l'huile. Comme régulateur pour faire avancer cette mèche au fur et à mesure de sa combustion, la grande dame romaine, aussi bien que la paysanne d'aujourd'hui n'avait sans doute de meilleur appareil qu'une vulgaire épingle à cheveux, car les pinces et les crochets fabriqués pour cet usage par les Romains lui ressemblent assez comme forme et ne paraissent guère plus commodes. Cette mèche grossière ne se laisse pas assez pénétrer par

l'oxygène de l'air pour que le carbone de l'huile puisse brûler entièrement, et ce dernier s'échappe en fumée nauséabonde qui vous prend à la gorge. La fumée antique devait sentir plus mauvais encore que celle d'aujourd'hui, parce que l'huile était très impure et qu'on la remplaçait souvent par des graisses remplies de saletés de tous genres. Voilà la lampe qui figure dans les récits les plus poétiques des Grecs.

La lampe romaine, à peine supérieure aux ustensiles des sauvages primitifs, est restée sans rivale pendant la plus grande partie du moyen-âge. C'est à la fin du 12^e siècle seulement qu'on imagina, en Angleterre, une grande nouveauté, une matière éclairante solide pour remplacer l'huile. Cette nouveauté s'appelle la chandelle de suif ! On la fabriquait avec de la graisse de mouton. C'est à la fin du 14^e siècle que les Français riches commencèrent à s'en servir; c'était alors un luxe interdit aux gens du commun. Nos pères la considéraient comme un grand progrès et Louis XIV n'avait pas d'autres luminaires pour éclairer, le soir, les somptuosités de Versailles; et les pièces de Molière, de Racine, même encore celles de Voltaire, se produisirent aux feux des chandelles de six à la livre.

Longtemps aussi les passants furent très heureux de se guider le soir dans les villes, à la lueur des chandelles placées au coin des fenêtres. Les lanternes destinées à l'éclairage public ne vinrent que dans le second tiers du 17^e siècle, et il fallut attendre le milieu du 18^e siècle pour les voir surmontées d'un réflecteur renvoyant leur maigre clarté sur le sol. C'est alors qu'elles prennent le nom fameux de *reverbère*. De nos jours, la chandelle s'est perfectionnée pour devenir la bougie.... C'est de 1831 que date l'industrie des bougies stéariques et comme la première usine était située près de l'arc de triomphe de l'Etoile, elles prirent le nom de *Bougies de l'Etoile*, bientôt connu dans le monde entier et qui leur resta quand l'usine eût changé de quartier.

Les bougies de l'Etoile se vendaient alors 3 fr. 50 le kilogramme.

Puis, l'intéressant ouvrage que nous citons et dont nous n'avons extrait que quelques notes, énumère les différentes améliorations et inventions apportées aux moyens d'éclairage. Après la bougie vient la lampe moderne, le quinquet, qui produisit alors un grand effet et que son inventeur perfectionna à diverses reprises. Il substitua à la mèche pleine la mèche ayant la forme d'un tube cylindrique permettant à l'air d'y pénétrer et d'augmenter la puissance éclairante par un plus grand afflux d'oxygène. Quinquet ajouta ensuite à sa lampe un tube de verre pour activer le tirage, ce qui compléta ainsi son invention, en 1785, date aussi importante pour l'éclairage, disent MM. Alglave et Boulard, que la date de 1789 en politique. Plus tard, Carcel excita un enthousiasme universel en adaptant à la lampe de Quinquet un mécanisme pour presser sur l'huile et l'obliger à monter dans la mèche en plus